## BELKHADEM TENTE DE SUSCITER LE SUSPENSE

# L'absence de concurrents désoriente le clan présidentiel

***Abdelaziz Belkhadem revient à la charge. «Même s'il n'a pas la volonté ou la conviction de présenter sa candidature, nous lui ferons changer d'avis», disait en substance le numéro deux du FLN en marge de l'université de son parti tenue à Blida.***

**Kamel Amarni - Alger (Le Soir) -** Il parlait bien sûr de la candidature de Bouteflika à sa propre succession en avril 2009. Qu'est-ce qui aurait pu motiver cette déclaration ? Bouteflika a-t-il dit renoncer à son vieux projet de révision de la Constitution dans l'objectif justement de supprimer l'article 74 l'en empêchant ? Pas publiquement en tout cas. Et rien, absolument dans la démarche d'ensemble du pouvoir ne plaide dans ce sens. Ainsi, si Abdelaziz Belkhadem est dans son rôle, lui dont «l'allégeance en permanence» à Bouteflika reste la seule feuille de route tant à la tête du FLN que lorsqu'il était aux commandes du gouvernement, il faut quand même se rappeler les premières déclarations de Ouyahia au lendemain même de son retour à la chefferie du gouvernement le 23 juin dernier. «J'ai aucun complexe à l'affirmer. J'appartiens à un camp politique et à ce titre, j'ai une mission à accomplir (...). L'une des priorités de ce gouvernement, c'est de préparer les prochaines échéances politiques capitales qui nous attendent : la révision de la Constitution et l'élection présidentielle.» Le même Ouyahia, lors d'une conférence de presse en marge du congrès de son parti, le RND, à la fin du mois de juin dernier, annonçait, affirmatif : «Oui, la révision de la Constitution aura lieu. Via le Parlement, inévitablement.»

Quant au premier concerné, qui a déjà repris avec ses sorties dans les wilayas, même si «la santé et la sécurité» ne suivent pas souvent lui interdisant par exemple ces «bains de foule spontanés», il avait presque annoncé sa candidature même sans le dire ! Comment ? Un troisième plan spécial quinquennal, doté d'un budget astronomique, sera lancé dès 2009 ! En attendant, les fonds consacrés aux lois de finances, celle complémentaire pour 2008 et celle de 2009, passent, eux, du simple au double. Il s'agit là d'une campagne électorale tellement évidente qu'aucune «grosse pointure» n'a osé s'en mêler. «Le traumatisme 85%» est encore là, en effet, pour dissuader les ambitions politiques les plus coriaces. D'ailleurs, en d'autres circonstances ou sous d'autres cieux, à pareille distance dans le temps d'une échéance présidentielle, la campagne des candidats aurait atteint son paroxysme. Et tout compte fait, c'est cette absence de concurrents et donc de crédibilité qui semble le plus inquiéter le clan présidentiel, incarné par Belkhadem, que le «doute» quant aux intentions réelles de Bouteflika.

**K. A.**

## RÉUNION DES DIRECTEURS DE L'URBANISME

# Pour une meilleure prise en charge de l'habitat

Le ministre de l'Habitat a réuni les directeurs de l'urbanisme des 48 wilayas du pays afin de les tenir informés des nouvelles directives en la matière. Au sujet des plans d'occupation du sol (POS) et des PDAU, le ministre a donné instruction pour qu'ils soient confiés aux entreprises compétentes. «Je ne veux plus d'études sur la base de 3 ou 4 DA le mètre carré.» Noureddine Moussa a ainsi demandé à ce que des consultations soient effectuées et que les meilleurs bureaux d'études soient retenus même si cela coûtera plus cher à l'Etat. Les fonds existent, a expliqué le ministre. «Le secteur de l'habitat a bénéficié de 20 milliards de dinars dans le cadre de la loi de finances complémentaire 2008. Il sera de même pour la loi de finances 2009. Le ministre a aussi mentionné la nécessité de construire des habitations qui prennent en compte les besoins des citoyens en infrastructures annexes. Il s'agit de faciliter la qualité de vie des habitants. Pour ce qui est des cahiers des charges, des orientations ont été données pour que ces derniers veillent davantage au souci de la qualité. «Si les Duch n'ont pas les qualifications requises, il faut faire appel à des cabinets privés», dira-t-il. Revenant sur les études géotechniques, le conférencier a demandé à ce que les terrains non constructibles soient transformés en espaces verts. La nature des constructions a aussi été mise en exergue. Les constructions propres aux régions nord du pays ne doivent pas être adaptées au Sud et vice-versa. Par ailleurs, un point d'honneur a été réservé à l'esthétique du mobilier urbain. Dans ce sillage, il a été annoncé que des mesures doivent être prises pour la lutte contre la pose anarchique des antennes paraboliques sur les façades et les terrasses des immeubles. «Des solutions peuvent être trouvées en collaboration avec le ministère des TIC pour la mise en place de colonnes montantes qui donnent accès aux bouquets désirés.»

Le ministre a aussi donné instruction pour que les certificats d'urbanisme soient délivrés aux demandeurs dans un délai qui ne dépasse pas les six jours. «Ce certificat est un droit. Il faut le déliver à toute personne qui le demande. De même pour le permis de construire. Il faut rendre une réponse au citoyen le plus vite possible.» Le ministre dira que les cas de démolition ne concernent pas les constructions finies. Ne seront concernées que les constructions en voie de réalisation si les lois et les normes en vigueur ne sont pas respectées.

**N. M.**

## LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL L'A DÉCLARÉ EN MARGE DE LA CLÔTURE DE L'UNIVERSITÉ D'ÉTÉ DU FLN :

# «Bouteflika ne peut pas se prononcer après chaque attentat»

***Dans un point de presse tenu lundi dernier par Abdelaziz Belkhadem à l'issue de l'université d'été du FLN qui s'est terminée à une heure tardive, le secrétaire général de l'instance exécutive de l'ex-parti unique a, en réponse à une question posée par un journaliste, argumenté «le silence du président de la République par rapport aux derniers attentats qui ont endeuillé le pays» par le fait qu'Abdelaziz Bouteflika ne peut pas se prononcer après chaque explosion de bombes.***

Selon l'orateur, «il est naturel que le président de la République, qui œuvre continuellement pour atténuer l'ampleur du terrorisme par l'application, en premier lieu, de la réconciliation nationale et ensuite par la lutte contre le terrorisme, dénonce ses attentats».

Au sujet de la révision de la Constitution, Abdelaziz Belkhadem éclaircit la position de son partie qui a, dira-t-il, présenté des amendements uniquement en ce qui concerne le poste de président. Leur proposition s'articule, fera-t-il savoir, autour de la condensation de la responsabilité du président qui sera, en d'autres termes, chef d'Etat et chef du gouvernement en même temps. «Jamais nous avons parlé de président à vie», soutient Abdelaziz Belkhadem. Tout comme, ajoutera-t-il, son parti a suggéré le rajout de la fonction de contrôle institutionnelle dans la constitution et la protection des secteurs publics. A cet effet, il nie de but en blanc la proposition faite par le FLN quant à l'option du poste de vice-président. A la question de savoir si le président de la République présentera sa candidature pour un troisième mandat, Abdelaziz Belkhadem dira : «Si Bouteflika n'est pas convaincu pour un troisième mandat, nous le convaincrons car c'est l'appel de l'Algérie profonde.»

Le secrétaire général de l'instance exécutive du FLN revient sur l'utilisation de la langue arabe dans l'enseignement à l'université : «Notre démarche s'inscrit dans la concentration de la langue arabe à l'université et cela ne veut point dire l'exclusion des autres langues vivantes». Et d'ajouter : «La langue arabe est loin d'être stérile. La stérilité réside en ses enfants.» Il donnera l'exemple de certains pays qui utilisent la langue vernaculaire dans l'enseignement dans les universités tels que la Malaisie ou l'Etat d'Israël qui est en train de «ressusciter une veille langue juive, celle du Yiddish pour la mettre au service de l'enseignement».

Quand bien même il dira qu'il n'a rien contre le français et qu'il a fait ses études supérieures dans cette langue, il ajoutera que sur les deux cents meilleures universités du monde, aucune n'enseigne en langue française, laquelle langue ne constitue que 4 % de la banque de données en matière d'information.

**M. B.**

## UNE FAMILLE DANS LE COLLIMATEUR DE LA JUSTICE

# «Nous sommes rançonnés par les terroristes et réprimés par l'Etat»

«Les terroristes nous rançonnent et l'Etat nous réprime. Je suis un ancien maquisard et je ne pourrais jamais accepté cette accusation de financement du terrorisme. C'est un déshonneur pour ma famille», nous a déclaré un père de famille, dont les deux enfants ont été arrêtés puis emprisonnés sous l'inculpation de financement du terrorisme.

M. Hamzaoui, fellah et ancien moudjahid, du village de Ouled H'mida, dans la commune de Baghlia, wilaya de Boumerdès, accompagné de ses deux autres fils, nous a rendu visite pour alerter l'opinion publique et protester contre l'arrestation de Yazid ( 26 ans) et Toufiq (28 ans). Les deux frères ont été placés, en début de semaine, sous mandat de dépôt par le juge d'instruction du tribunal de Dellys sous l'inculpation de financement du terrorisme.

Ce fait étant considéré par la loi comme un crime, les deux fils de M. Hamzaoui risquent, par conséquent, une lourde peine de prison. Cet ancien maquisard, qui affirme avoir été le compagnon d'armes de l'ex-ministre de la Défense nationale, le général Khaled Nezzar, clame avec force que sa famille a été contrainte de payer aux terroristes la somme exigée. «La somme en question était destinée à la construction d'une chambre froide. Subitement, tout s'écroula. Il ne nous reste plus rien.» Il y a lieu de signaler que la veille de sa visite à notre bureau, la famille a fermé la route Ouled H'mida-Baghlia pour protester contre ce qu'elle considère comme une injustice dirigée à son encontre. Nous lui avons demandé de nous relater les faits.

**Les péripéties de l'enlèvement**

Selon elle, dans la nuit du 13 juin dernier, un groupe de terroristes avaient kidnappé le fils Mohamed, âgé de 36 ans. L'enlèvement a été commis dans le village de Ouled H'mida où est installée cette famille. «Au milieu de la nuit, les terroristes l'avaient obligé à nous appeler pour nous dire qu'il ne rentrerait pas. Le lendemain, soit le 14 juin, les terroristes ont pris contact avec nous pour exiger 600 millions de centimes pour la libération de notre fils. Durant la même journée, Yazid et Toufiq se sont déplacés à Baghlia pour informer la brigade de gendarmerie de ce kidnapping.Les terroristes les attendaient non loin de chez nous.

Ils nous ont obligés à leur remettre la somme exigée, sinon ils exécuteraient Mohamed. Après le paiement de la rançon, Yazid et Toufiq sont repartis informer les gendarmes. Alors que mes deux fils s'entretenaient avec les militaires, les terroristes les ont appelés sur le téléphone portable pour leur dire qu'ils savaient qu'ils sont à l'intérieur de la brigade.» Ils leur avaient dit : «Sachez quoi dire aux gendarmes, sinon vous savez ce qui attend votre frère.» Selon nos visiteurs, le chef de la brigade de gendarmerie de Baghlia avait établi un procès-verbal concernant cette affaire et présenté Yazid et Toufiq devant le procureur du tribunal de Dellys. Le magistrat a cependant relâché les deux jeunes hommes. Mais les déboires ont commencé pour cette famille en juillet, à l'arrivée d'un nouveau procureur au tribunal de Dellys qui, selon le père, avec le commandant de la gendarmerie de Dellys, ont rouvert le dossier pour arrêter ses deux fils. Précisément, au niveau de la justice, il nous était impossible d'obtenir la version officielle pour cette affaire. En l'absence de Boumediene Bacha, procureur général à la cour de Boumerdès, en congé, le secrétariat de son remplaçant nous a orienté vers le tribunal de Dellys. Au premier appel téléphonique, on nous a informés que le procureur était en congé. Au troisième appel, notre correspondante a fini par nous dire que seul le parquet général a le droit de fournir des éclaircissements.

**Nécessité de tarir les sources de financement des terroristes et droit à la sécurité de la part de l'Etat**

S'attaquer aux sources de financement des seriate du GSPC est un impératif. Par ces temps de compromission politique, où les islamistes armés se livrent à des massacres collectifs d'Algériens, aucun patriote n'en disconviendra. Les terroristes, particulièrement ceux qui activaient dans la région de Baghlia, sous le commandement de l'«émir» Mourad El Pompier, avant son élimination il y a moins d'un mois, étaient spécialisés dans le racket. Ce sinistre «émir» avait, en effet, comme principale mission de collecter, avec les éléments sous sa coupe, par tous les moyens, des fonds au profit des katibate du centre du pays.

En outre, il n'échappe pas aux services de sécurité que les pilleurs de sable, qui sévissent dans la région de Baghlia, travaillent pour le compte du GSPC Qaïda-Maghreb. Sans l'assentiment des «émirs», contre des sommes d'argent, aucun grain de sable ne quitterait les rivages de l'est de la wilaya de Boumerdès. Le racket des fellahs et des familles isolés est une autre source de financement. Nous avons toujours écrit que la région Dellys-Baghlia -Cap Djinet est le triangle d'or du terrorisme.

M. Hamzaoui pose, cependant, la question que personne ne peut ignorer. «Quel est cet homme qui refuserait de payer les terroristes, sachant que son fils ou son frère est entre des mains sanguinaires et risque de se faire tuer par ces hommes sans foi ni loi», dira cet homme pour qui le fait de verser de l'argent aux terroristes constitue un déshonneur. Avant de réprimer ces familles soumises au diktat des terroristes, l'Etat ne devrait-il pas d'abord leur assurer la protection ? Ne devrait-il pas réfléchir aux moyens de protéger ces familles qui constituent des cibles faciles et des sources de financement pour les terroristes ? Ne devrait-il pas armer ces familles pour se protéger comme dans les années 1990 ? Cela leur permettra de se déterminer par rapport à la lutte antiterroriste. Par ailleurs, dans ce dossier, la frustration des Hamzaoui est exacerbée par le fait, selon eux, que l'Etat fasse dans la politique de deux poids deux mesures. Il dira que «des familles ont versé des rançons contre la libération d'un des leurs enlevés, sans être inquiétées par par la justice».

**Ali F.**

## DELLYS

# Découverte d'une bombe

Les services de sécurité de la ville de Dellys ont découvert une bombe qu'ils ont pu désamorcer. L'engin était caché au bord de la route, à l'est de la ville de Dellys.

**R. N.**